

Bienvenue à la Journée de rentrée 2022
de l'Ecole Doctorale
Temps, Espaces, Sociétés, Cultures
TESC –ED 327

Maison de la Recherche
Salle F422-423
7 Novembre 2022

<https://tesc.univ-tlse2.fr>

Martine JOLY - 7 Novembre 2022-

**L'ED Tesc = des domaines concernés variés
=> Doctorats proposés au sein de l'École Doctorale TESC**

Anthropologie sociale et historique
Archéologie
Architecture
Environnement et sociétés
Etudes ibériques et latino-américaines
Études rurales
Géographie
Histoire
Histoire de l'Art
Préhistoire
Sciences Economiques
Sciences de gestion
Sciences de l'antiquité
Sociologie
Urbanisme et aménagement



Service des Etudes Doctorales

Valérie LAFITTE-CARBONNE
Responsable administrative

Francine SONCOURT
Gestion scolarité Tesc

Myriam GUIRAUD
Gestion des formations

L'encadrement scientifique et pédagogique

Direction de l'ED

Martine Joly

Direction de recherche

Direction de l'Unité de Recherche



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

 Dernière mise à jour des données de ce texte : 01 septembre 2022

NOR : MENS1611139A

JORF n°0122 du 27 mai 2016

Version en vigueur au 01 septembre 2016

Le déroulement de la thèse

Arrêté de 2016

Arrêté de 2022

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

❯ Dernière mise à jour des données de ce texte : 01 septembre 2022

NOR : MENS1611139A
JORF n°0122 du 27 mai 2016

Version en vigueur au 01 septembre 2016

31 août 2022

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 19 sur 119

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

**Entrée en vigueur
le 1^{er} septembre 2022**

Exception

dispositions des articles 10, 11 et 16

après avis et délibération des instances compétentes des établissements publics d'enseignement supérieur
et **au plus tard le 31 décembre 2022.**

Art. 10 -> **Charte du Doctorat**

Art. 11 (Art. 13) -> conditions **du comité de suivi individuel** du doctorant

Art. 16 -> « *Art. 19 bis.* – A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, **le docteur prête serment**, individuellement en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité. »

=> Nouvelle charte du Doctorat de Toulouse

La durée de la thèse

2 statuts possibles

- Thèse à temps complet (avec financement dédié)
=> 3 inscriptions maxi.
- Thèse à temps partiel – mi-temps (non financée)
=> jusqu'à 6 inscriptions possibles

Le parcours de formation :

obligatoire dans le cadre de la réalisation d'un doctorat depuis 1998.

Volume horaire
100 heures
minimum

A réaliser
prioritairement
au cours des deux
premières années

Des
formations
obligatoires

Contenus répartis
en
différentes rubriques

Le parcours de formation

1 - Catalogue Formations TESC

---> Formations **uniquement ouvertes aux doctorants de l'ED TESC**

<https://tesc.univ-tlse2.fr/>,

rubrique " FORMATIONS ", clic sur le lien ► OFFRE DE FORMATIONS

puis clic sur Consultez le catalogue des formations TESC

OU via le compte **ADUM** du doctorant

-> rubrique " FORMATIONS ", clic sur lien "Catalogue" puis sur l'intitulé de la formation pour entrer sur la fiche descriptive de l'activité, et clic sur l'onglet " Inscription au cours " si intéressé pour la suivre).

2 - Catalogue Formations UT2J

---> Formations **mutualisées entre 2 ou 3 Ecoles Doctorales de l'UT2J**

rubrique " FORMATIONS ", clic sur le lien ► OFFRE DE FORMATIONS

puis clic sur Consultez le catalogue des formations mutualisées.

OU via le compte **ADUM**

accès : idem que ci-dessus

Le parcours de formation : rubriques

REALISATION PARCOURS FORMATION DOCTORALE ED TESC

Parallèlement à votre travail de recherche, vous devez suivre des formations, organisées en parcours. La réalisation de ce **parcours** est **obligatoire** : il doit totaliser **100 h** de formations qui seront réparties dans **4 catégories**.

1 ➡ INTERDISCIPLINARITÉ : 10 h minimum

Activités, formations et informations favorisant les échanges entre les différents champs disciplinaires.

2 ➡ MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET PUBLICATION :

10 h minimum

Acquisitions de compétences complémentaires aidant à la réalisation de la thèse ou aux activités du chercheur.

3 ➡ POURSUITE DE CARRIERE : 10 h minimum

Formations participant à la préparation de l'insertion professionnelle et à la connaissance des mondes professionnel et universitaire.

4 ➡ INTERNATIONAL, LANGUES : 10 h minimum

Formations et informations sur la dimension européenne et internationale de la recherche.

Les séminaires suivis au sein de votre Unité de Recherche ne sont pas comptabilisés

À retrouver sur le site de l'ED Tesc :

<https://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formations/>

Les formations obligatoires

☛ Obligatoire la 1^{ère} année de votre inscription en doctorat

- Journée de rentrée
- Formations documentaires **uniquement** pour les **doctorants** qui réalisent leur thèse à l'UT2J : 6 h obligatoires selon le **profil** du doctorant qui sera déterminé par le résultat du **TEST** en ligne sur : <https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/aide-et-formation/se-former/formations-aux-doctorants>



Faites un test pour déterminer votre profil
⇒ 2 modules obligatoires (6h de formation) :

PROFIL 1 ☛ **Module 1 + Module 2**

PROFIL 2 ☛ **Module 2 + Module 3**

PROFIL 3 ☛ **Module 3 + Module 4**

MODULE 1 : Trouver sa documentation : panorama des ressources

MODULE 2 : Organiser sa stratégie de recherche et maîtriser l'interrogation des principales bases scientifiques de son domaine

1 ☛ Arts

2 ☛ Littérature / Philosophie

3 ☛ Psychologie / SIC

4 ☛ Sciences de l'éducation / Sciences du langage

5 ☛ Sociologie / Anthropologie

6 ☛ Géographie / Urbanisme

7 ☛ Histoire Moderne et Contemporaine

8 ☛ Archéologie / Histoire Antique et Médiévale

9 ☛ Domaines ibérique, ibéro-américain, ibéro-africain

MODULE 3 : Organiser sa veille scientifique pour la thèse

MODULE 4 : Les bonnes pratiques de la documentation, droits d'auteur, citation de ses sources

☛ Obligation de participer à une session **durant la préparation de votre doctorat**

- Conférence inaugurale de rentrée des 3 Écoles Doctorales de l'UT2J
- Journée(s) Doctorants et jeunes chercheurs de l'ED TESC
- **Ethique et intégrité scientifique** dispensée par l'Ecole des Docteurs de Toulouse

Les formations obligatoires

Lorsque votre thèse est prête à être déposée

☛ Obligatoire **uniquement pour les doctorants qui vont déposer leur thèse à l'UT2J l'année de la soutenance, en 3^e année** (*thèse à temps complet*) **ou en 6^e année** (*thèse à temps partiel*)

● **RÉUNION D'INFORMATION** administrative « **Dépôt et diffusion de sa thèse à l'UT2J** » dispensée par le SCD (**non comptabilisée dans le parcours de formation**)

Vous accéderez aux **dates proposées via le lien** <https://iris.univ-tlse2.fr/course/index.php?categoryid=388> ou par la fonction « Recherche de cours sur Iris » en allant dans « Compétences informationnelles > Recherche – Doctorat ». **Clé** à renseigner pour vous inscrire : **depot**.

La validation de votre participation à ce module obligatoire est conditionnée par votre **participation aux deux parties de la formation (autoformation via iris et visioconférence)**.

Votre participation à cette session d'information sera transmise directement à la direction de votre école doctorale par notre service. Aucune attestation individuelle ne sera délivrée.

Pour toute question, contacter M^{me} Chloée FABRE - chloee.fabre@univ-tlse2.fr

<https://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formations/>



ÉCOLE DES DOCTEURS

DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

*Pour une formation doctorale tournée vers l'emploi
et l'ouverture Internationale*

par Agathe ROBY

Le périmètre scientifique

thématiques de recherche = sciences humaines et sociales.

Cohérence de l'ED TESC : s'appuie sur les **transversalités développées entre les équipes d'accueil** qui la composent

+ collaboration avec le Pôle Ville de l'Université Toulouse 2
et les axes "Patrimoine" et "Territoires" de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse.

L'ED en chiffres



Les Chiffres clés

- > 12 Unités de recherche
- > 15 doctorats
- > 277 inscrits en 2022-2023
- > 312 Scientifiques dont 172 HDR
- > 21 Soutenances 2022
- > 0 Soutenances 2023

Rentrée 2022-2023

46 inscrits en 1^{ère} année
(18 dossiers en attente)

Nombre de Doctorants par laboratoire

NOM	Type	1A	2A	3A	4A	5A	6A	7A	8A	9A	Total
AGIR	UMR 1248	1	1	1	0	0	0	0	0	0	3
CERTOP	UMR 5044	6	5	5	6	1	2	1	0	0	26
CRESCO	EA 7419	0	3	1	1	0	0	0	0	0	5
FRAMESPA	UMR 5136	11	15	19	16	8	7	5	2	1	84
GEODE	UMR 5602	2	2	2	2	1	1	0	0	0	10
IDETCOM	EA 785	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
LaSSP	EA 4175	1	1	1	0	1	1	1	0	0	6
LEREPS	EA 4212	3	5	1	2	1	2	0	0	0	14
LISST	UMR 5193	8	8	12	8	8	2	2	0	0	48
LRA	EA 7413	6	2	9	4	4	0	0	0	0	25
PLH	EA 4601	2	1	1	2	1	1	0	1	0	9
TRACES	UMR 5608	6	9	8	8	3	8	3	1	0	46
		46	52	61	49	28	24	12	4	1	277

Présentation des laboratoires

différentes présentations pwpt

Les élu(e)s doctorant(e)s

Titulaires

- Justin Guibert
- Audrey - Caroline Michielon
- Alejandro Valenciavila
- Margaux Lemaire
- Yael Armangau

Suppléants

- Jessica Faurite
- Manon Geraud
- Coralie Razous

Email des élus doctorants : elus-doctorants-tesc@univ-tlse2.fr
Voir aussi [le blog des représentants des doctorants](#)

Le SCD – Bibliothèque universitaire centrale

les formations proposées aux doctorants
et le dépôt des thèses.

par Estelle Onezime

12 h 30
Fin de la séance du matin
PAUSE
avec buffet déjeunatoire

Objectifs pédagogiques

- Compléter la formation disciplinaire
Apports d'outils communs à l'ensemble des disciplines représentées au sein de l'ED
- Favoriser une ouverture sur le monde professionnel et l'international

Le suivi des doctorants

- **Accompagnement du parcours doctoral = CSI** (ancien comité de Suivi de Thèse -CST)

Evaluer :

- l'environnement dans lequel se déroule la thèse
- la progression du travail de recherche

-> depuis 2022, OBLIGATOIRE pour inscription en 2^{ème} année

PUIS chaque année pour une nouvelle inscription

Quelques partenaires institutionnels

- Commission de la Recherche
- Ecole des Docteurs (EDT)
- Représentants élus doctorants de l'ED et de la CR
- Service Valorisation de la Recherche
- Atelier informatique
- Centre de ressources

La mobilité internationale

- Les différentes aides au déplacement
- Le retour d'expérience de doctorants

Financer ses déplacements (Doctorants UT2J)

Les Aides à la Mobilité Internationale (AMID)
de la Commission Recherche de l'UT2J

Appel à candidatures = annoncée sur le site de TESC

Coût de la mission = pris en charge à hauteur de 50% par la CR et 50% par l'unité de recherche du doctorant

Aucun budget inférieur à 300 euros ne peut être pris en compte par ce type d'aide

Financer ses déplacements (Doctorants UT2J)

Les Aides à la Mobilité Internationale et Nationale (AMID)
de la Commission Recherche de l'UT2J

Appel à candidatures = annoncée sur le site de TESC

L'appel à candidatures pour une aide à la mobilité internationale pour les doctorant.e.s de l'établissement est
ouvert **à compter d'aujourd'hui 7 novembre 2022**
et jusqu'au vendredi 25 novembre 2022 16h (3 semaines).

La procédure est dématérialisée :

>la demande est à faire en ligne sur le portail

MoveOn: <https://tlse2.moveonfr.com/form/631f30712ed9a66d7e3533c3/fra>

(en créant préalablement votre espace personnel, si cela n'a pas été fait lors de la campagne précédente)

Financer ses déplacements (Doctorants UT2J)

Les bourses ERASMUS pour doctorants

= Financer une mobilité de 3 à 12 mois dans une université européenne avec laquelle l'UT2J ou l'EDT ont un accord

Foire aux questions